

Service des eaux de Trient
Administration communale
Le Gilliod 27
1929 Trient



Entreprise N° : 33203/16754

Sion, le 22 juin 2022

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : **22-VS-23663**

V 1



N° d'échantillon : 22-82997

ADRESSE(S)

Lieu de prélèvement : Service des eaux de Trient, Le Gilliod 27, 1929 Trient
Fontainier : Monsieur Lionel LUGON MOULIN, Service des eaux de Trient, Le Gilliod 27, 1929 Trient
Personne responsable : Monsieur Paul GAY-CROSIER, Service des eaux de Trient, Le Gilliod 27, 1929 Trient

CONTEXTE

But du contrôle : Contrôle officiel / Eau potable / Service des eaux de Trient
Prélèvement du : 14.06.2022 à 10h10
Date arrivée : 14.06.2022
Effectué par : Monsieur Yann SIRISIN, Inspecteur cantonal des eaux potables et des piscines

DESCRIPTION

Dénomination spécifique : Eau potable dans le réseau de distribution
Secteur : 701 - TRIENT-COL DE LA FORCLAZ
Lieu de prélèvement : 10 - Fontaine du Col de la Foclaz X : 566 184 Y : 100 793
Température de l'eau : 12.6 °C



RÉSULTATS D'ANALYSES

VS-Chimie

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VS-0399-MOP	Aluminium	4.2 µg/l	max. 200.0 µg/l	Conforme
VS-0399-MOP	Chrome	<0.2 µg/l	max. 50.0 µg/l	Conforme
VS-0399-MOP	Manganèse	2.5 µg/l	max. 50.0 µg/l	Conforme
VS-0399-MOP	Fer	<0.02 mg/l	max. 0.20 mg/l	Conforme
VS-0399-MOP	Nickel	<0.2 µg/l	max. 20.0 µg/l	Conforme
VS-0399-MOP	Cuivre	0.2 µg/l	max. 1000.0 µg/l	Conforme
VS-0399-MOP	Zinc	17.0 µg/l	max. 5000.0 µg/l	Conforme
VS-0399-MOP	Arsenic	4.6 µg/l	max. 10.0 µg/l	Conforme
VS-0399-MOP	Sélénium	0.6 µg/l	max. 10.0 µg/l	Conforme
VS-0399-MOP	Argent	<0.2 µg/l	max. 100.0 µg/l	Conforme
VS-0399-MOP	Cadmium	<0.1 µg/l	max. 3.0 µg/l	Conforme
VS-0399-MOP	Antimoine	<0.2 µg/l	max. 5.0 µg/l	Conforme
VS-0399-MOP	Barium	4.4 µg/l		
VS-0399-MOP	Mercure	<0.020 µg/l	max. 1.0 µg/l	Conforme
VS-0399-MOP	Plomb	<0.1 µg/l	max. 10.0 µg/l	Conforme
VS-0399-MOP	Uranium	5.9 µg/l	max. 30.0 µg/l	Conforme
VS-0399-MOP	Bore	1.7 µg/l	max. 1000.0 µg/l	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale; M: Valeur directive

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon prélevé. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Dr Patrick Furrer
Chimiste

Ce rapport a été produit par voie électronique et est valable sans signature

Copie(s) à : Service des eaux de Trient, Monsieur Lionel LUGON MOULIN, Le Gilliod 27, 1929 Trient

